

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 03 avril 2023

<p>Membres en exercice : 15</p> <p>Présents : 11</p> <p>Votants : 13</p>	<p style="text-align: right;">Date de la convocation:</p> <p><i>L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,</i></p> <p>Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET</p> <p>Représentés : Franco GRACEFFA, Gaëtane DELATTRE</p> <p>Excusés : Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX</p> <p>Absents :</p>
<p>Secrétaire de séance : Jean-Marc CLABAUX</p>	

DE_2023_05 - Objet : Présentation et approbation du Budget Primitif 2023

Monsieur MACE, adjoint au Maire, expose une présentation complète de ce budget primitif à l'assemblée et demande au conseil municipal de se prononcer sur le BP 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances :

BUDGET 2023	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	709 772.72 €	1 148 753.52 €
Section d'Investissement	617 943.24 €	618 043.24 €
TOTAL	1 327 715.96 €	1 766 796.76 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

BUDGET 2023	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	709 772.72 €	1 148 753.52 €
Section d'Investissement	617 943.24 €	618 043.24 €
TOTAL	1 327 715.96 €	1 766 796.76 €

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 le ___ / ___ / 20___
 et publié ou notifié
 le ___ / ___ / 20___

